

5782
—
146

Auguste Danse

12 juillet 1929.

Très Honoré Maître,

A l'heure où le monde artistique fête votre centenaire, où le Gouvernement vous honore par l'octroi du grade de Grand Officier de l'Ordre de Léopold, je tiens, au nom des Musées Royaux des Beaux-Arts, à vous offrir l'expression sincère de mon admiration pour l'oeuvre artistique due à votre esprit et à votre main et mes souhaits les meilleurs pour votre santé.

Veillez agréer, très honoré Maître, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Auguste Danse

rue Jean Baptiste Labarre, 28,

Uccle.

19 juin 1929.

Monsieur,

Je n'ai qu'un seul mot à répondre à votre lettre du 17 juin. Vous n'avez pas compris les intentions ni la signification de mon geste. Vous avez joué sur les mots. Je le regrette pour vous.

J'ai cru pouvoir parler à M. le Ministre Jules Des-
trée, simplement et sincèrement, de l'organisation d'une ma-
nifestation en l'honneur de Monsieur Danse, à l'occasion de
son centenaire. Si je vous avais proposé la chose, croyez bien
que j'y aurais mis plus de formes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sen-
timents les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Robert Sand

rue de la Montagne, 86,

Bruxelles.

ROBERT SAND

BRUXELLES, LE 17 juin 1929
86, rue de la Montagne

Monsieur le Conservateur en Chef,

Mon beau-frère, Jules Destrée, me communique votre lettre du 15 juin. Il me prie de vous répondre nous ayant, à ma femme et à moi, abandonné le soin d'apporter à tous ceux qui veulent bien se soucier de fêter le centenaire d'Auguste Danse, une collaboration reconnaissante et empressée, encore que nécessairement discrète et officieuse.

J'ai hésité quelque temps à rendre votre lettre à Destrée pour le prier de vous écrire lui-même; mais comme nous avons en cette matière le même intérêt de sentiment, j'ai pensé que je pouvais vous dire, en mon nom strictement personnel, combien votre démarche m'avait fâcheusement impressionné.

Vous avez l'idée, écrivez-vous, qu'il ne serait pas mauvais de faire une exposition et vous avez l'intention de ne pas organiser une véritable manifestation.

Voilà qui est fort beau, mais alors il me semble, quant à moi, préférable de ne rien faire du tout puisque, aussi bien, votre projet consiste à ne pas organiser de manifestation et que l'idée même d'une exposition vous paraît simplement ne pas être mauvaise, rien de plus.

à Monsieur VAN PUYVELDE
Conservateur en Chef des
Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique.

BRUXELLES.-

ROBERT SAND

BRUXELLES, LE 17 juin 1929
86, rue de la Montagne

- 2 -

Puis-je vous avouer, Monsieur, que les termes de votre lettre me semblent manquer de déférence envers le doyen des artistes belges et que je les trouve assez peu aimables pour ses enfants.

Quant à votre projet de demander au gendre de Danse de parler publiquement de l'oeuvre de son beau-père, j'aime à croire que vous n'y avez pas sérieusement réfléchi. Malgré tout son talent, Destrée ne pourrait se sentir que dépourvu d'autorité et quelque peu ridicule.

Le mieux me paraît donc de laisser votre projet sans suite et de nous réserver pour l'exposition d'ensemble que les artistes nous ont proposé d'organiser un peu plus tard, et cela dans des termes de déférence affectueuse et enthousiaste, qui nous ont vivement touchés.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Robert Sand

137. CHAUSSÉE DE CHARLEROY
BRUXELLES

Danse
15 Juin 1929.

Cher Maurice,

Je me remercie infiniment de la
traduction que vous avez eu la bonté
obligeante de m'envoyer. —

Danse. L'ouvrage de hauteurs le
13 juillet prochain.

Sur l'œuvre me répond ceci :

à mons. La ville d'Anvers 1. exposition
des œuvres de Danse. et 1. conférence
- peut être de L. Pierard. —

à h. de : un diplôme du Institut des Ecoles

Chaque Cupant offrant des fleurs au
Cuda haie et recevant un portrait de
l'artiste. —

Trouvez vous de mes parents
à leur belle-mère Aménies.

J. Lachart.

15 Juin 1929.

Monsieur P. Cayrolle



J'vous remercie
vivement de votre projet que j'en
fais part à mon beau frère
R. Sand qui vous verra et le verra
Quant à moi, je ne me suis pas
qualifié pour parler d'un article
qui me touche de si près

Votre dévoué
Destree

15 juin 1929.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'idée qu'il ne serait pas mauvais de faire, dans la salle des expositions du Musée d'Art Ancien, une exposition des meilleures gravures d'Auguste DANSE, vers le 13 juillet, époque où le maître atteindra l'âge de cent ans.

Nous n'organiserions pas une véritable manifestation en son honneur, mais j'aimerais ~~de~~ vous demander de bien vouloir faire, lors de cette exposition, une conférence sur son oeuvre.

Qu'en pensez-vous ?

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Jules Destrée

rue des Minimes, 45,

Bruxelles.

15 juin 1929.

Monsieur le Baron,

Vous me demandez de vouloir me joindre au Comité de Patronage en voie de constitution, pour fêter le centenaire du graveur Auguste Danse. Ce me sera un honneur et un plaisir de participer de cette façon à cette manifestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Baron, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Général Baron Ruffin

rue Caroly, 17,

Bruxelles.

COMITÉ :

Président : GI BON BUFFIN
Vice-Présidents : Mme WYBAUW-DETILLEUX
M. H. LE BRUF
Trésorier : M. G. PÉRIER
Secrétaire : Dr L. MAYER
Secrétaire-Adj. : M. A. MAYER

Membres : Mmes G. DE LEVAL
J. DESTREE
Vtesse DE SOUSBERGHE
Mmes P. LAMBOTTE
A. MADOUX
P. NOBLET
G. PÉRIER
J. PHILIPPSON
W. THYS
F. WITTOUCK
MM. BREUGHELMANS
J. LAMBRECHTS

Membres d'honneur .

S. E. M. HERBETTE, Ambassadeur de la République Française.
S. E. M. HUGH GIBSON, Ambassadeur des Etats-Unis.
S. E. M. NAGAI, Ambassadeur du Japon.
S. E. EARL GRANVILLE, Ambassadeur d'Angleterre.
S. E. M. DE AGUERA, Ambassadeur d'Espagne.
M. AD. MAX, Ministre d'Etat. Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.
M. E. JACQMAIN, Echevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Madame PAUL HYMANS.
Madame ED. SOLVAY.
MM. LENAIN, Membre de l'Académie royale de Belgique.
MABILLE, Dir. gén. hon. des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles.

Dispensaire des Artistes

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LA REINE

Bruxelles, le

176. CHAUSSÉE D'ETTERBEEK

TÉLÉPHONES : 305,50 ET 342,08

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : N° 987,51
— BANQUE D'OUTREMER : N° 10,520
— BANQUE DE BRUXELLES N° 110

Monsieur,

Le 13 juillet prochain, le graveur AUGUSTE DANSE atteindra l'âge de Cent ans.

Les artistes, ses admirateurs et ses amis ont songé à fêter cet anniversaire exceptionnel en organisant une manifestation en l'honneur du doyen d'âge des artistes belges.

Un comité de patronage est en voie de constitution à cet effet et enverra aux admirateurs de Monsieur A. DANSE la circulaire dont ci-joint le projet. Nous vous prions de nous faire l'honneur de participer à cette manifestation en qualité de membre du comité de patronage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Comité Provisoire,

Réponse S.V.P. au Gl. Naron Buffin, 17, Rue Caroly, Bruxelles

MANIFESTATION AUGUSTE DANSE

Le 13 juillet prochain, le graveur AUGUSTE DANSE atteindra l'âge de cent ans.

Les artistes, ses admirateurs et ses amis avaient songé à fêter cet anniversaire exceptionnel en organisant une manifestation en l'honneur du doyen des artistes belges.

Mais ils ont dû s'incliner devant le refus plein de reconnaissance émue que leur a très fermement opposé le vénéré maître et ils ont accepté sa suggestion de consacrer les fonds que recueillerait le Comité à la fondation permanente de lits au Dispensaire des Artistes. Ces lits porteront le nom du jubilaire.

Le Comité a estimé toutefois qu'il convenait, en outre, de placer une plaque commémorative sur la maison qu'habite à Uccle, depuis trente-cinq ans, le graveur Danse et dans laquelle il a exécuté quelques uns de ses chefs d'oeuvre.

On sait la place qu'occupe Auguste Danse dans l'école belge; élève de Navez pour la peinture et de Calamatta pour la gravure, il a hérité du premier la fermeté du dessin et le sens de la couleur tandis qu'il tient du second un métier d'une rare perfection.

Au temps où la photographie n'existait pas encore, la gravure était le seul mode de reproduction, Danse a exécuté des copies qui sont plutôt de véritables transpositions à l'eau-forte, à la pointe sèche, au burin, d'après Memline, Roger Van der Weyden, Rubens, Jordaens, De Vos, Rembrandt, Frans Hals, Botticelli, Watteau, Fragonard, Goya et tant d'autres anciens sans compter ses contemporains Joseph Stevens, Emile Wauters, Verwée, Baron, Constantin Meunier, Claus.

On lui doit aussi une magnifique série de portraits et nombre d'eaux-fortes et de pointes sèches originales dans lesquelles il a évoqué quelques coins pittoresques de Paris, des paysages du Hainaut, des environs de Bruxelles et de la Flandre.

Une exposition rétrospective de son oeuvre sera organisée en Juillet à Mons, où Danse enseigna la gravure pendant vingt cinq années, et à Bruxelles au Cercle Artistique et Littéraire.

Le Comité organisateur espère que vous voudrez bien l'aider à réaliser son but en faisant parvenir votre souscription au compte chèque postal " Dispensaire des Artistes, N° 987.51 ou au compte Banque d'Outremer N° 10520 ou au Compte Banque de Bruxelles N° 110.

LE COMITE ORGANISATEUR

COMITE DE PATRONAGE

MMI.....

Manifestation Auguste DANSE

DISPENSARE DES ARTISTES

176. CHAUSÉE D'ETTERBEEK

BRUXELLES

Souscrit 50 frs

Le 13 juillet prochain, le graveur AUGUSTE DANSE atteindra l'âge de cent ans.

Les artistes, ses admirateurs et ses amis avaient songé à fêter cet anniversaire exceptionnel en organisant une manifestation en l'honneur du doyen des artistes belges.

Mais ils ont dû s'incliner devant le refus plein de reconnaissance émue que leur a très fermement opposé le vénéré maître et ils ont accepté sa suggestion de consacrer les fonds que recueillerait le Comité à la fondation permanente de lits au Dispensaire des Artistes. Ces lits porteront le nom du jubilaire.

Le Comité a estimé toutefois qu'il convenait, en outre, de placer une plaque commémorative sur la maison qu'habite à Uccle, depuis trente-cinq ans, le graveur Danse et dans laquelle il a exécuté quelques-uns de ses chefs d'œuvre.

On sait la place qu'occupe Auguste Danse dans l'école belge; élève de Navez pour la peinture et de Calamatta pour la gravure, il a hérité du premier la fermeté du dessin et le sens de la couleur tandis qu'il tient du second un métier d'une rare perfection.

Au temps où la photographie n'existait pas encore, la gravure était le seul mode de reproduction, Danse a exécuté des copies qui sont plutôt de véritables transpositions à l'eau-forte, à la pointe sèche, au burin, d'après Memlinc, Roger Van der Weyden, Rubens, Jordaens, De Vos, Rembrandt, Frans Hals, Botticelli, Watteau, Fragonard, Goya et tant d'autres anciens sans compter ses contemporains Joseph Stevens, Emile Wauters, Verwée, Baron, Constantin Meunier, Claus.

On lui doit aussi une magnifique série de portraits et nombre d'eaux-fortes et de pointes sèches originales dans lesquelles il a évoqué quelques coins pittoresques de Paris, des paysages du Hainaut, des environs de Bruxelles et de la Flandre.

Une exposition rétrospective de son œuvre sera organisée en juillet à Mons, où Danse enseigna la gravure pendant vingt-cinq années, et à Bruxelles au Cercle Artistique et Littéraire.

Le Comité organisateur espère que vous voudrez bien l'aider à réaliser son but en lui faisant parvenir le plus tôt possible votre souscription.

LE COMITÉ ORGANISATEUR.

COMPOSITION DU COMITÉ DE PATRONAGE

Monsieur Paul-Emile JANSON, Ministre de la Justice.

Monsieur Maurice VAUTHIER, Ministre des Sciences et des Arts.

Monsieur Adolphe MAX, Ministre d'Etat, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Mesdames Armand BONNETAIN.

DE LEVAL.

Cécile DOUARD, artiste peintre.

Albert FRANÇOIS.

Paul FRANEAU.

Comtesse DE GONSSENCOURT, Fère-en-Tardtenois.

Max HALLET.

Jean LESCART.

MAISTRIAU.

NOBLET.

Pierre PAULUS.

Gaston PÉRIER.

Marguerite PUTSAGE, artiste peintre.

Vicomtesse DE SOUSBERGHE.

Vicomtesse VILAIN XIII.

Henri WAUTERS.

WYBAUX-DETILLEUX, vice-présidente du Dispensaire des Artistes.

Frantz WITTOUCK.

Messieurs François ANDRÉ, président du Conseil Provincial du Hainaut.

H. BODART, artiste graveur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, Namur.

Armand BONNETAIN, statuaire.

Général Baron BUFFIN, président du Dispensaire des Artistes.

DE BRUYCKER, artiste graveur.

Francis DE CROISSET, auteur dramatique, Paris.

Henri CASSIERS, artiste peintre.

Louis DEVILLEZ, statuaire.

Alfred DURIAU, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons.

Albert FRANÇOIS, sénateur.

Paul FRANEAU, administrateur de sociétés, Mons.

Ed. GLESENER, directeur-général des Beaux-Arts et des bibliothèques publiques.

Jean GRAFÉ, industriel, à Namur.

Louis GREUZE, professeur à l'Académie des Beaux-Arts.

Max HALLET, vice-président de la Chambre des Représentants.

Louis HISSETTE, conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale.

Auguste JOTTRAND, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Mons.

Alphonse LAMBILLIOTTE, professeur de littérature française, Mons.

Docteur MAISTRIAU, Bourgmestre de la ville de Mons.

Henri MANGIN, critique d'art.

Docteur Georges MARLOW, homme de lettres.

Fulgence MASSON, député.

Docteur Léopold MAYER, secrétaire du Dispensaire des Artistes.

Fernand NEURAY, directeur de « La Nation Belge ».

Isidore OPSOMER, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Lierre.

Paul PASTUR, député permanent.

Pierre PAULUS, artiste peintre.

Gaston PÉRIER, trésorier du Dispensaire des Artistes.

Louis PIÉRARD, député.

Fernand REDING, directeur de « L'Eventail ».

Armand RASSENFOSSE, artiste graveur.

J.-M. REMOUCHAMPS, avocat.

Victor ROUSSEAU, statuaire.

René VAN BASTELAER, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.

Léo VAN PUYVELDE, conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts.

Gustave VAN ZYPE, homme de lettres.

Henri WAUTERS, membre de la Commission du Musée royal des Beaux-Arts.

Emile WAUTERS, artiste peintre, Paris.